

La forteresse de Neuchâtel et le chemin de ronde du château

Autor(en): **Béguin, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]**

Band (Jahr): - **(1948)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **27.07.2024**

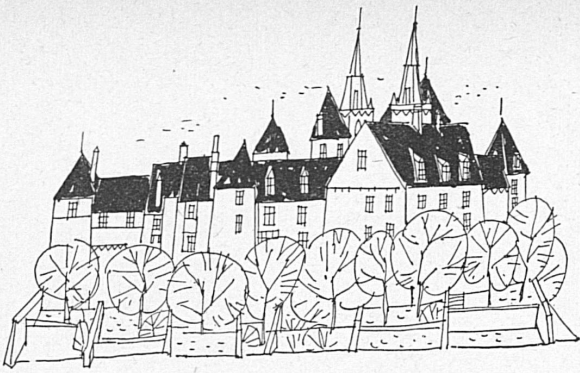
Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-776276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

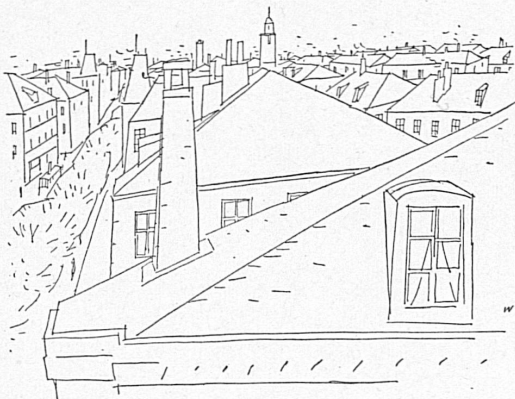


1948

année du Centenaire de la Révolution neuchâteloise

En haut: Le château de Neuchâtel. — En bas: Vue sur les toits de La Chaux-de-Fonds.

Dessins de Kurt Wirth.



Pour les Neuchâtelois, l'année 1948 sera avant tout celle du jubilé de l'indépendance et de la libération de l'ancienne principauté prussienne; ce sera le cas non seulement pour les habitants du territoire de la République centenaire, mais également pour les Neuchâtelois établis dans d'autres cantons ou domiciliés à l'étranger. Tous s'apprêtent à exalter avec ferveur une période décisive de l'histoire mouvementée de l'un des benjamins de la Confédération suisse, la date ayant consacré la réalisation d'une volonté d'affranchissement bien antérieure à 1848.

A l'égard de quantité de personnes au bénéfice du privilège de l'âge — si c'en est un —, le Centenaire sera également le glorieux rappel du Cinquantenaire de 1898; il fut magnifiquement célébré, sous un ciel ensoleillé et lumineux; puis, le Cinquantenaire a donné naissance à un rapprochement civique et patriotique qui en reste l'un des tangibles et réconfortants souvenirs!

C'est dans un sentiment d'allégresse sans mélange que les Neuchâtelois manifesteront, de toute leur âme, la gratitude due aux fondateurs de la République, de même qu'aux valeureux artisans d'un long et patient effort d'émancipation. Mais nos concitoyens n'oublieront pas que, par décision spéciale de la Diète, Neuchâtel fut reçu solennellement, le 12 septembre 1814, comme vingt et unième canton de la Suisse, en même temps que le Valais et Genève.

La date du 1^{er} mars 1848 est la plus mémorable de notre histoire. Elle est celle de la chute de la domination étrangère remplacée, sans effusion de sang, par le régime démocratique et populaire auquel nul ne voudrait maintenant renoncer. Dès 1848, les destinées de Neuchâtel, longtemps incertaines et mal assurées, ont pu suivre un cours régulier, en se confondant avec celles de la Confédération suisse. Les institutions du pays, animées d'un esprit nouveau, ont été transformées selon les notions de liberté, après la disparition de coutumes anciennes et surannées.

Nous voulons que le Centenaire nous ouvre la voie, dans le futur, d'une action toujours plus méthodique et plus audacieuse en tous les domaines: matériel et spirituel. Cet élan sera celui du peuple lui-même, car c'est du vieux terroir neuchâtelois qu'est sortie l'œuvre républicaine, généreuse et féconde, dont nous voulons en même temps magnifier les bienfaits et rechercher les enseignements.

Le président du Comité directeur du Centenaire:

Ernest Béguin

ancien membre du Conseil d'Etat neuchâtelois et du Conseil des Etats suisses.

La forteresse de Neuchâtel et le chemin de ronde du château

L'actuel château de Neuchâtel, celui qu'occupent les bureaux de l'Etat, n'est pas une forteresse et ne l'a jamais été; c'est un ensemble d'habitations, plus ou moins somptueuses, édifiées au cours des âges par les princes régnants. Les défenses de la porte, les mâchicoulis de la galerie de Hochberg ne trompent personne; ils sont le témoignage d'une juste méfiance du souverain vis-à-vis de ses sujets et l'expression architecturée du louable désir d'être à l'abri d'un coup de main.

Pourtant en 1030 la forteresse de Neuchâtel, qualifiée de « Regalissima Sedes », est le but des entreprises de l'empereur Conrad le Salique; plus tard, aux guerres de Bourgogne, elle est, avant Grandson, la base d'attaque des Confédérés.

De ce passé militaire, il ne restait, voici trois ans, que l'appellation de « Donjon » donnée à une esplanade romantique, plantée de marronniers, propice aux amoureux, plus que réduit d'une garnison. Ce donjon couronnait un vague fossé et un rempart bienveillant, adouci par un lierre épais. Les créneaux de la terrasse datent de 1873, moment de la restauration de la collégiale; le fossé, encombré de clapiers et de poulaillers est livré au jardinage de banlieue. Au bas du dispositif, la seule tour des Prisons, garde un port altier, sans trop livrer de ses secrets aux archéologues. Sous la mousse et le lierre, tout a pris un air vieillot, le mur chargé de dix siècles, comme les pires extra-

vagances de 1873. Il y faut bien regarder pour discerner le vrai du faux. (A)

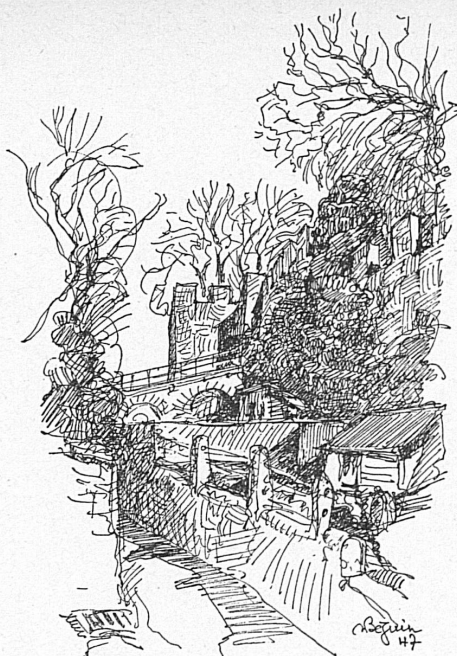
Pendant le service actif nous constatons que souvent nos plus modernes stratèges choisissent comme positions de barrage celles que jugeaient bonnes les capitaines du plus haut moyen âge, assurant ainsi la pérennité dans l'occupation des secteurs, avec le même respect involontaire du passé que celui qui assure la persistance des articles cadastraux et la reconstruction de siècle en siècle de cités entières sur les mêmes fondations. En 1940 on put voir un can. inf. à l'endroit destiné aux archers de Jean de Fribourg: c'est ce qui permit au soussigné de détourner des outils de pionnier de leur destination normale et de se faire aider par quelques soldats pour s'assurer de l'existence de la chambre basse du donjon. L'esplanade actuelle était un remplissage; la tour nord était intacte dans ses parties basses; de plus chacun savait que la grosse tour centrale avait sauté en 1681, remplissant le fossé de ses débris.

Il fut facile en 1942—43 de persuader un Conseil communal compréhensif de faire quelques travaux à l'occasion d'un nettoyage réclamé par voie de motion au Conseil général. Des sondages permirent de dessiner le plan du vieux château et de rassembler les éléments d'un programme de mise en valeur de ce qui fut une forteresse. Les restaurateurs de 1873 dans le désir de faire table rase ont par bonheur facilité les choses au prix de l'enlèvement, à l'époque, de tous les apports du XIV^{me} au XIX^{me} siècle; ils ont laissé, à quelques centimètres sous le macadam, les murailles primitives.

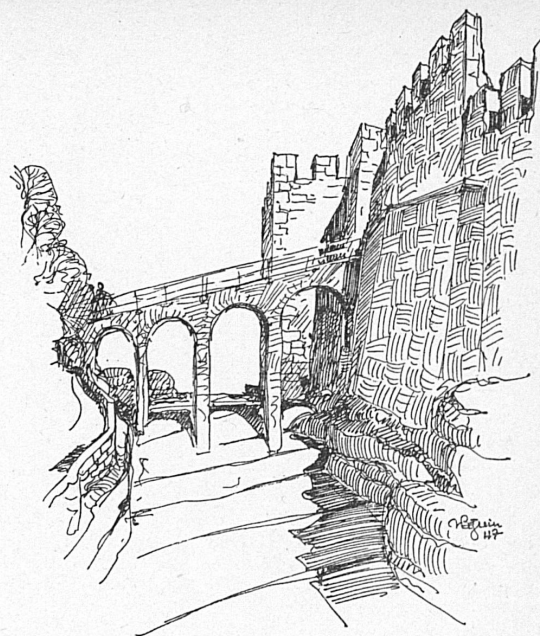
Les travaux de 1946 ont apporté des résultats dépassant toute espérance. Sur l'actuelle terrasse de la Collégiale, jusqu'en 1873 couverte de constructions, tous les murs ont pu être reconnus; la grosse tour encore dessinée par Mérian, disparue en 1681, et les parties basses du

A droite, de gauche à droite: Le fossé du château de Neuchâtel tel qu'il était il y a quelques années et tel qu'il se présente aujourd'hui. — En bas: Le château de Neuchâtel en 1450 et en 1850.

Dessins de Jacques Béguin.



A



B

donjon furent vidées. Des documents sans prix, cœur du vieux Neuchâtel sont ainsi mis à jour.

L'on ne s'arrêta pas en si bon chemin. Le fossé sondé se révéla être un bel ouvrage intact taillé dans le roc vif. Il date d'avant les plus anciennes maçonneries, bien avant l'an mille, avec 9 m. de large, 3 de profond, il s'incline du nord au sud. C'est le type du fossé sec; sa pente rend problématique la pose d'échelles d'assaut et dans le roc vif le bélier ne trouva à battre qu'une colline qu'il n'entamera pas. Ce genre d'ouvrage connu dans certaines régions de France est rare chez nous; l'exemple est peut-être unique. Si beaucoup de nos anciennes fortifications complètent l'escarpement du rocher, je n'en connais point qui soient ainsi précédées d'un fossé taillé sur deux faces. Le fossé a été vidé; il a grand air et donne au rempart toute sa hauteur. (B)

La forteresse est ainsi complète. On lit dans son plan, comme sur les maçonneries de la tour des Prisons, les perfectionnements apportés au cours des âges, aux défenses qui devaient être à la hauteur des moyens de l'attaque. On juge par l'épaisseur des murs du XV^me l'effort fait juste avant les guerres de Bourgogne pour organiser ce qui déjà était zone frontière, avant les événements qui trouveront leur solution à Grandson et à Morat. (C)

Le calme relatif de la Renaissance permet aux princes de transformer peu à peu le donjon en jardin de plaisance. Le XVIII^me siècle le munit de pavillons et de colonnades, Neuchâtel n'est plus un de ces points stratégiques qui vaille de grosses dépenses; elle ne sera plus jamais une forteresse. De ces antiques défenses il reste quelques murs assez bien faits pour défier le bélier, l'explosion et le pic des démolisseurs, et un fossé.

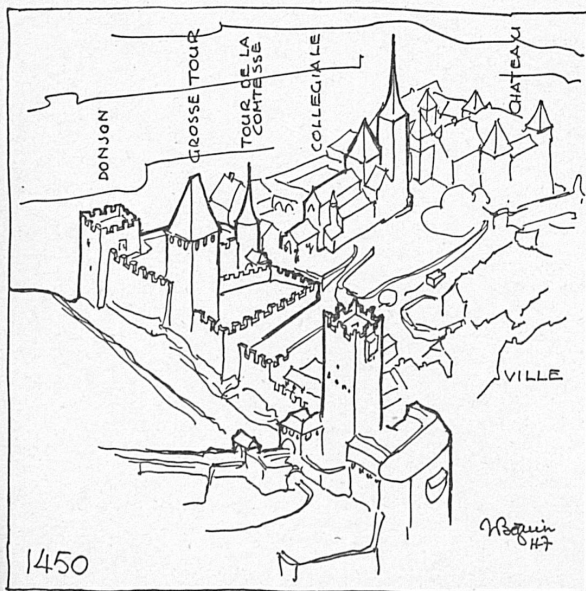
Celui qui voudra bien se souvenir de l'encombrement des lieux avant 1945 sera frappé par la beauté d'un rempart qui l'est à nouveau, par la dureté du fossé de pierre. Ces lignes nettes sont un hommage à la volonté des hommes d'autrefois de rester maîtres chez eux. Le promeneur peut en faire le tour et suivre la ronde des sentinelles du XV^me siècle; il peut ensuite, en longeant le vieux cloître, passer par les balcons dit «du Grand Conseil» et faire le tour du château actuel en surplombant la vieille ville. Il imaginera le Seyon serpentant au nord, cascadant à l'Ecluse en actionnant scies et moulins; il effacera un moment l'image des quartiers pris sur l'eau par la correction des eaux du Jura pour se représenter le Neuchâtel héroïque, forteresse sur la colline, bourgade au bord de l'eau, défendu par cette eau au nord, au sud et à l'est, et protégé à l'ouest par un ouvrage puissant taillé dans le roc.

Reste au delà du fossé, l'ancienne vigne de la Seigneurie, parc Dubois pour les uns, jardin du Prince pour les autres, successivement boulevard militaire, champ de tir, vigne, jardin botanique, poudrière sous la République et promenade publique. (D)

Cet enclos servait d'avancée au château, de «fausses-brayes» aux diverses portes de ville qui s'échelonnèrent entre la tour des Prisons et la porte de France. Les portes ont disparu; l'enclos est resté; promenade publique, il n'est accessible que du sud-ouest. Aussi, pour terminer le fossé autant que pour en adoucir les abords, travaillait-on à ouvrir largement le jardin au sud-est pour que, de là, on contemple la muraille d'un site aimable. Neuchâtel s'il le faut sait se montrer dur; mais en définitive, cette impression donnée, l'aimable primera toujours.

Jacques Béguin, architecte.

C



D

